



Publication communale No 6

Faug, le 22 mars 2023

Information eau

Notre eau contient beaucoup de fer qui a tendance à se déposer au fond des canalisations. C'est au printemps que les dépôts sont les plus importants car nous consommons moins d'eau en hiver et le fer s'accumule donc plus dans les canalisations.

Pour pallier à ce problème, des purges du réseau ont lieu **les vendredis des semaines impaires entre 13h et 15h**. Elles ont pour but de soulever les particules de fer qui sont collées et, ainsi, de les évacuer.

Il est toutefois possible que vous ayez aussi des colorations de l'eau chez vous. Cela n'est pas toxique, il faut juste laisser couler l'eau quelques minutes et elle redeviendra claire. Nous vous recommandons d'installer un filtre chez vous et de le laver lorsque les purges du réseau ont lieu.

Des analyses d'eau sont faites régulièrement et les taux de fer restent conformes, nous vous remercions de votre compréhension et nous vous assurons que nous faisons le maximum afin qu'une solution plus pérenne pour l'approvisionnement en eau de la commune soit trouvée au plus vite.

Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC)

La commission technique communale souhaiterait rendre attentifs les propriétaires d'immeubles sur le règlement de prévention des accidents dus aux chantiers, entré en vigueur dans le canton de Vaud le 1er juin 2003, notamment à l'article 23, al. 7, qui prévoit :

« Sur les bâtiments existants et dépourvus des moyens de protection permanents comme les crochets d'ancrage et barres de sécurité, ces dispositifs seront installés à l'occasion des premiers travaux (entretien, réparation ou installation) à exécuter sur les toits ou exigeant un appui sur ceux-ci »

Cela signifie, par exemple, que si vous envisagez d'installer des panneaux solaires ou de faire réparer votre toit, l'entreprise qui vous établit le devis doit également prévoir ces moyens de sécurité s'ils ne sont pas déjà installés.

Exemple de barres de sécurité :



Exemple de crochet d'ancrage :

